RÈGLEMENT DE LA CORRIDA D'AUXERRE DU SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026

Départs :

- 17h15 : marche citadine, départ place de l'Arquebuse (inscription sur place)
- 19h : courses poussettes et pitchounes avec les parents (2021-2026)
- 19h15 : animation jeunes → 690 mètres (nés de 2018 à 2020)
- 19h30 : animation jeunes → 1100 mètres (nés de 2016 à 2017)
- 19h45 : animation jeunes → 1500 mètres (nés entre 2012 et 2015)
- 20h15 : corrida adultes → environ 7 kms (nés en 2011 et avant)

Tarifs :

Mineurs

- Gratuit pour les enfants nés à partir de 2012 **(4 animations jeunes, sans classement, ni chrono).**
- Inscriptions : https://in.yaka-inscription.com/16eme-corrida-dauxerre?currentPage=select-competition
- Inscription via le serveur jusqu'au 5 décembre 2026 - 12h00. Sur place jusqu'à 18h45.
- Autorisation parentale obligatoire pour tous les mineurs.
- Questionnaire médical obligatoire pour les non-licenciés FFA

Adultes

- Pour la corrida adulte comprenant la catégorie cadets (antérieurement à 2012) : 7 euros (hors frais de gestion) jusqu'au 5 décembre 2026 - 12h00 dans la limite des 1000 dossards.
- Inscriptions : https://in.yaka-inscription.com/16eme-corrida-dauxerre?currentPage=select-competition
- Inscription via le serveur jusqu'au 5 décembre 2026 - 12h00. Pas d'inscription sur place.

IMPORTANT : Pas de remboursement en cas d'annulation de la course.

Sur chaque inscription, 3 euros seront reversés à l'association Maxime+.
Vous aurez la possibilité de faire un don supplémentaire lors de votre inscription.

- Pour la marche citadine : 3 euros, somme reversée à l'association Maxime +. Inscription à partir de 16h00 sur place.

Licences valables :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement ne sont pas acceptées); ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - Fédération des Clubs de la Défense (FCD),
 - Fédération Française du Sport Adapté (FFSA),
 - Fédération Française Handisport (FFH),
 - Fédération Sportive de la Police Nationale (FSPN),
 - Fédération Sportive des ASPTT,
 - Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF),
 - Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT),
 - Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP);

- Depuis l'adoption de la loi n°2022- 200 -296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et son décret d'application n° 2022-925 du 22 juin 2022, la FFA fixe les conditions dans lesquelles l'inscription aux compétitions pour les personnes majeures est subordonnée ou non à la présentation d'un certificat médical. Après consultation de sa Commission médicale, la FFA a décidé de remplacer l'obligation de délivrance d'un certificat médical par l'obligation de réaliser un parcours d'information et de prévention aux risques pour la santé dans le cadre de la pratique athlétique, dénommé « **Parcours de Prévention Santé** » (PPS). Vous trouverez le lien au PPS sur le site d'inscription https://www.auxerre.fr

- L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), le numéro d'attestation envoyé suite au PPS, le questionnaire médical et l'attestation parentale pour les mineurs non licenciés FFA, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Retrait des dossards

Retrait des dossards enfants et adultes :

- Au magasin Décathlon Auxerre dès le vendredi 4 décembre 2026 de 12h00 à 19h30
 Et le samedi 5 décembre 2026 de 10h00 à 13h30
- Sur place (marché de l'Arquebuse), le samedi 5 décembre 2026 de 16h00 jusqu'à 19h30 pour la course adulte, (jusqu'à 18h45 pour les enfants).

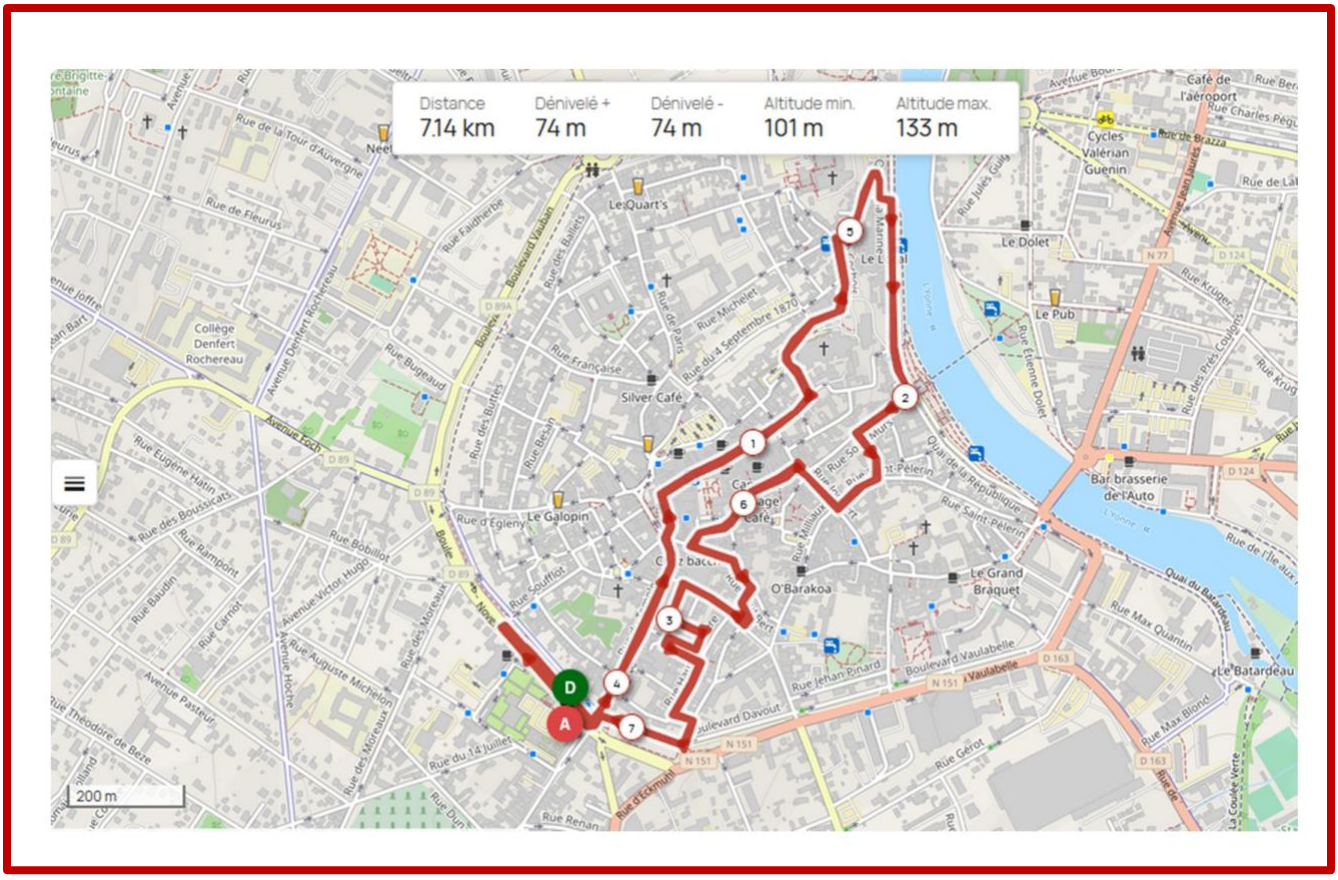
Le chronométrage se fera par puces électroniques collées sur le dossard (course adulte uniquement).
Le dossard doit être visible pendant la course au niveau de la poitrine (prévoir 4 épingles à nourrice).

Parcours :

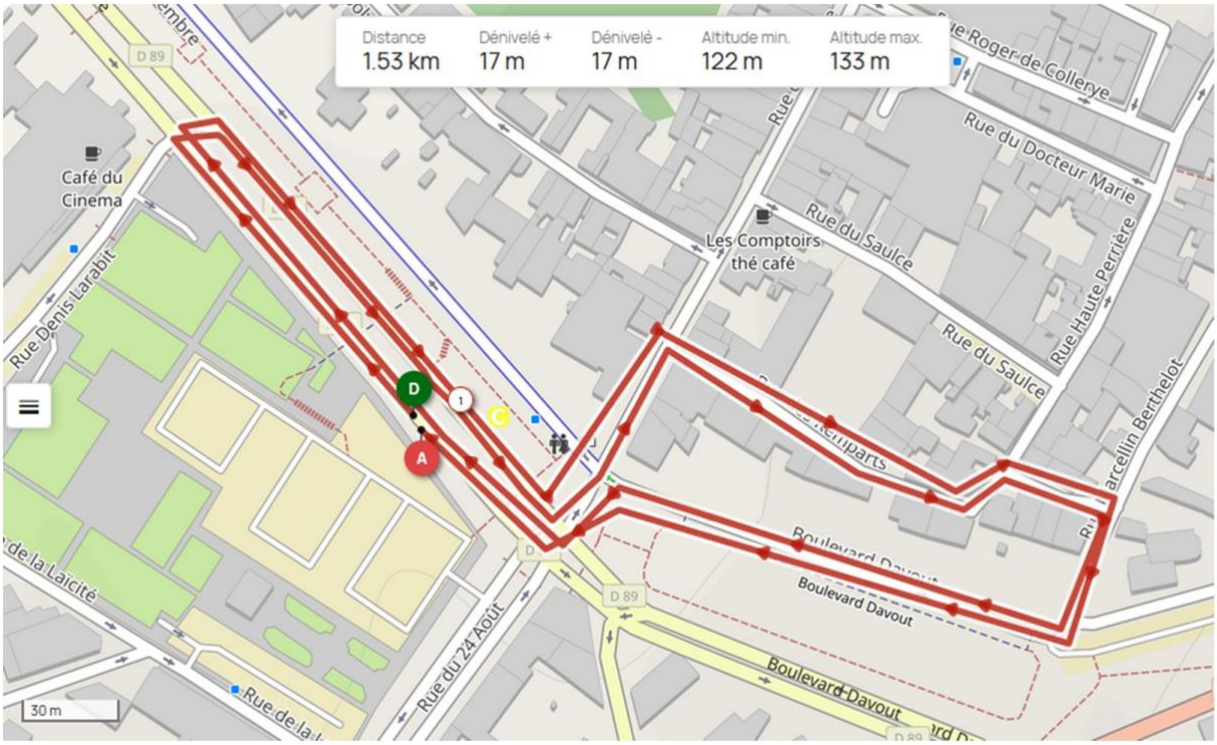
Le parcours de la Corrida Adultes est d'une distance d'environ 7 kms, situé dans le Centre-ville d'Auxerre (voir plan)

- Départ ET arrivée : Arquebuse

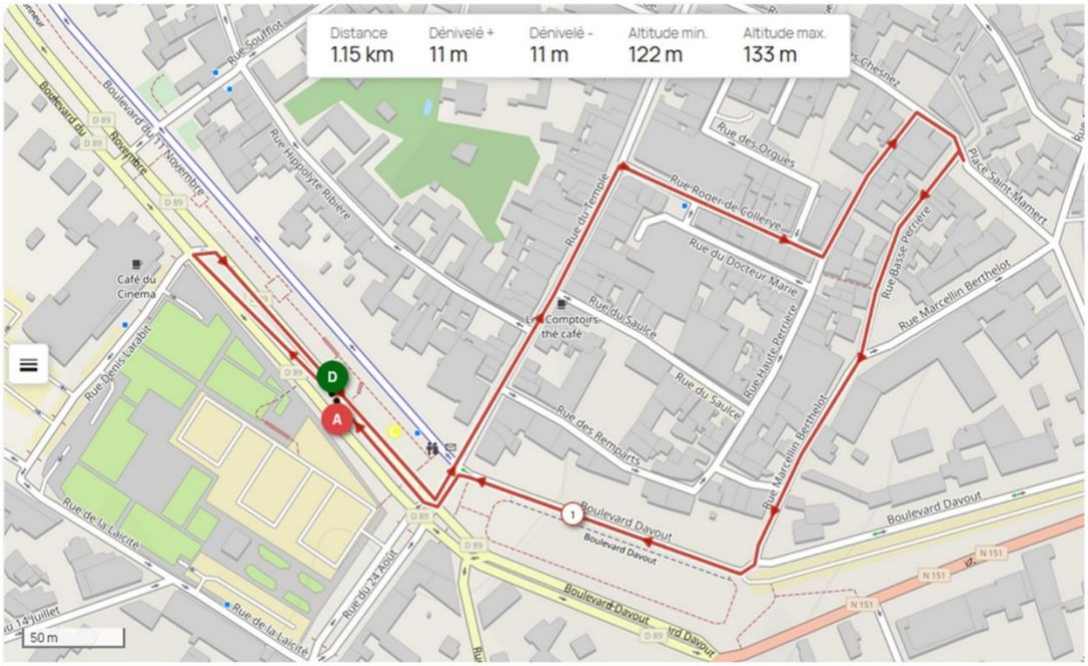
ADULTES (2 boucles)



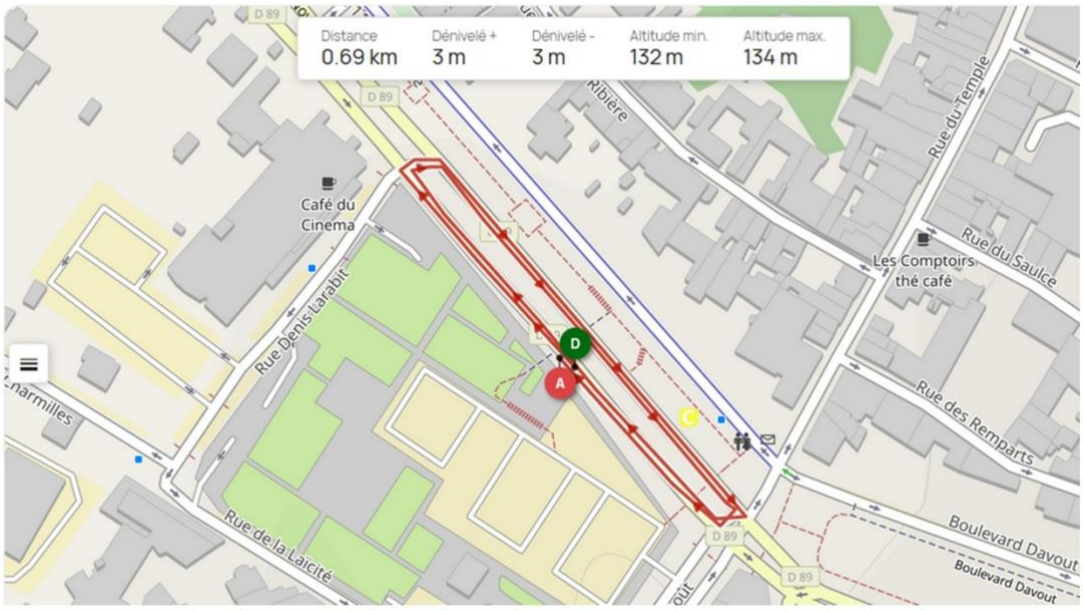
1 530 MÈTRES ENFANTS



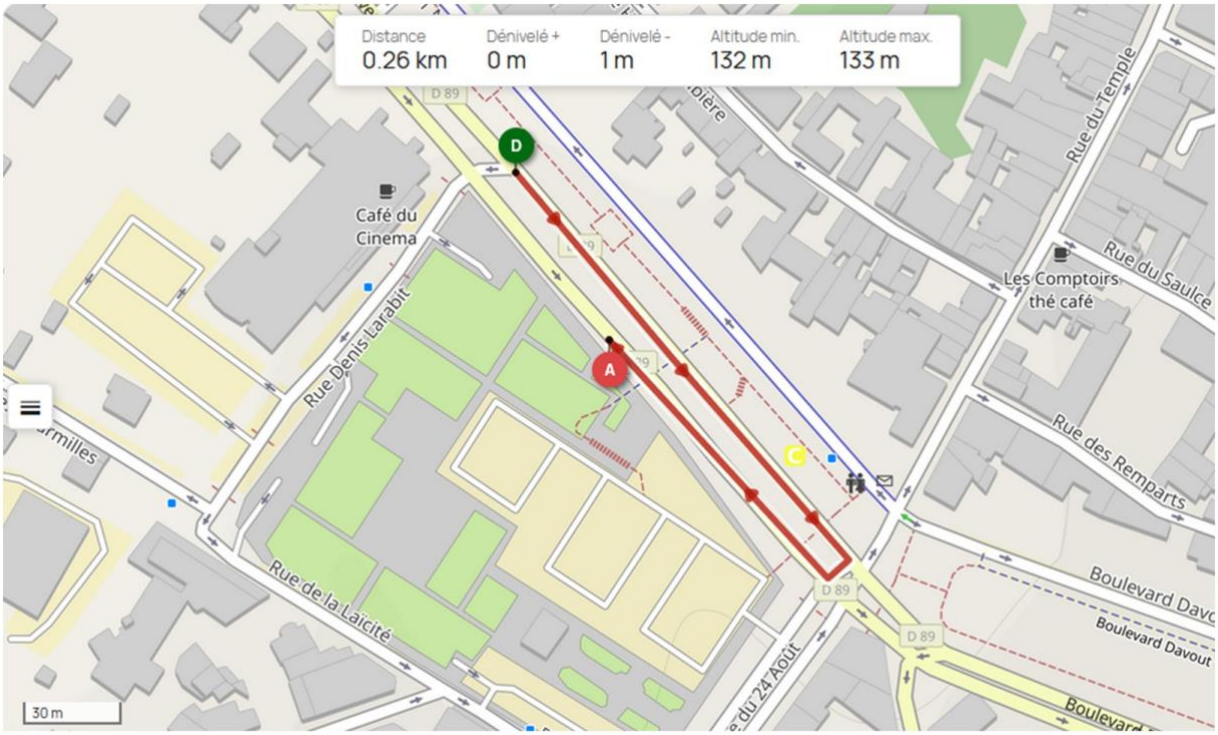
1 100 MÈTRES ENFANTS



690 MÈTRES ENFANTS



260 mètres POUSSETTES ET PITCHNOUNES



7 800 MÈTRES MARCHE CITADINE



Sécurité Médicale :

Un poste de secours et médecin seront proches de l'arrivée et des interventions sur le parcours pourront être assurées.

Récompenses :

La remise des récompenses s'effectuera 30 minutes après l'arrivée du dernier coureur. La présence est obligatoire lors de la remise des prix pour recevoir sa récompense.

- Scratch 1,2,3 H et F
- 1 cadet H et F
- 1 junior H et F
- 1 espoir H et F
- 1 sénior H et F
- 1 master H et F
- 1 F.F.H.
- 1 F.F.S.A.

→ lieu : Place du marché couvert de l' Arquebuse

Animations :

Un échauffement collectif en musique sera proposé à tous les enfants, puis tous les adultes quelques minutes avant le départ des courses.
Les meilleurs déguisements seront récompensés après la course.

Droit à l'image :

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires.

BONNE CORRIDA À TOUTES ET TOUS